

## Que faire si je suis témoin de harcèlement scolaire ?

### **Qui est le témoin du harcèlement scolaire ?**

Dans nos autres fiches, on t'a parlé du harceleur et de la victime du harcèlement. Mais pour qu'une situation de harcèlement scolaire puisse exister, il faut généralement la présence d'une troisième catégorie de personne : les témoins.

Ces témoins peuvent être de trois sortes différentes :

- **Les témoins passifs** : ils ne participent pas directement aux actes et/ou propos négatifs mais ne s'y opposent pas non plus. Généralement, ce sont des témoins qui font semblant d'ignorer ce qu'il se passe.
- **Les témoins actifs** : ils encouragent le harceleur en rigolant, en faisant des gestes encourageant ou s'attroupant pour observer ce qu'il se passe.

Le problème c'est qu'en n'agissant pas pour soutenir la victime, les témoins soutiennent, parfois sans le vouloir, le harceleur. En effet, c'est ce que l'expression « qui ne dit mot consent » veut dire : si on ne dit rien pour s'opposer à une situation qui nous embête, le message qu'on envoie aux autres c'est qu'on est d'accord avec cette situation. Il en va de même si on rigole de la victime de harcèlement. Les harceleurs se sentent alors encouragés à continuer et la victime devient convaincue que tout le monde est d'accord avec sa souffrance et que personne ne va l'aider.

Tu l'as toutefois compris, il existe une dernière catégorie de témoins :

- **Les témoins agissant** : ils agissent d'une manière ou d'une autre pour aider et protéger la victime.

Les témoins du harcèlement sont donc essentiels pour mettre fin à la situation : en adoptant un comportement de témoin agissant, non seulement ils aident directement la victime mais en plus ils font comprendre au harceleur qu'ils ne sont pas d'accord avec son comportement. Or, si le harceleur comprend que son attitude n'est plus encouragée ni acceptée par certains des témoins, il n'a plus d'intérêt à se comporter de cette manière et il y a beaucoup de chances qu'il arrête de s'en prendre à la victime.

### **Je suis témoin de harcèlement scolaire, qu'est-ce que je peux faire pour devenir un témoin agissant ?**

Il n'est jamais trop tard pour faire bouger la situation et devenir témoin agissant. Cette position est parfois difficile à prendre et demande du courage et de la réflexion mais heureusement, plusieurs solutions existent pour aider une personne que tu penses être victime de harcèlement scolaire. En effet, être témoin agissant ne signifie pas automatiquement faire face au harceleur seul pour défendre la « victime ». Il existe plusieurs manières de faire changer la situation ou d'aider la victime à agir sur sa situation :

- Prendre conscience que la situation n'est pas drôle pour la victime et décider d'arrêter de se moquer et de rire est déjà une première étape pour devenir un témoin agissant. Ensuite, tu peux aussi essayer d'amener les autres à le comprendre aussi et les inviter à changer de comportement.

- Une autre manière d'agir, c'est de trouver, dans les adultes qui vous entourent, une personne de confiance que tu pourrais informer de la situation. Simplement signaler à cet adulte que tu as remarqué qu'un élève ne se sent pas bien et lui faire savoir qu'il aurait peut-être besoin d'aide peut déjà énormément aider la victime. En effet, le harcèlement n'est pas toujours visible pour les adultes. Témoigner, ce n'est pas balancer et c'est essentiel pour aider la victime.
- Si tu te sens assez à l'aise, tu peux aussi directement soutenir la victime la prochaine fois qu'elle se fera embêter. D'ailleurs, souvent, il suffit qu'un témoin réagisse pour que d'autres le suivent et soutiennent ouvertement la victime. Si tu as envie d'intervenir mais que ça te fait peur, tu peux aussi en parler avec des amis pour que la prochaine fois, vous soyez plusieurs à tenir tête au harceleur. Une autre solution est d'aller directement chercher un adulte de confiance la prochaine fois que tu vois la victime se faire harceler.
- Tu peux aussi envisager d'aller parler en privé au harceleur pour lui faire savoir que son comportement te pose problème et réfléchir avec lui/elle à une autre manière de se comporter.
- Si tu as envie de manifester ton soutien auprès de la victime mais que tu ne te sens pas prêt à intervenir directement auprès de l'auteur ou devant le groupe, tu peux simplement aller lui parler pour la consoler, pour passer du temps avec elle, pour lui proposer éventuellement des preuves du harcèlement si tu en as récoltées ou pour l'encourager à aller parler à un adulte de confiance. Tu peux aussi lui proposer de l'accompagner dans certaines démarches si elle le souhaite. Pour trouver plus de conseils à donner à la victime, tu peux aussi aller voir notre fiche à ce sujet.

Attention, quoique tu fasses, assure-toi de toujours respecter les décisions de la victime et de ne pas la culpabiliser ni de la juger. La situation est certainement difficile à vivre pour elle, donc il faut avancer à son rythme.